



Alcool, présence de cannabis et autres ?

Par **Jeck**, le **19/05/2010** à **19:04**

Bonjour, rn rn voil   mon histoire, Vers minuit nous partons    pied et nous arrivons    la boite de nuit pour y danser. Etant dans la bonne ambiance , mon ami commande une bouteille de vodka pour les 6 personnes que nous   tions. rn rn je bois deux verres et ne me rappelle de rien d'autre    part   tre pris d'un sommeil foudroyant. Je prend donc une d  cision, refaire les 2km    pied que nous venions de faire pour aller en boite sans avoir pris conscience du temps qui a bien pu s'   couler entre temps . rn rn je me souviens vaguement avoir dis    mon ami , je vais dormir dans ma voiture et venez me chercher apr  s pour aller dormir chez ta copine apr  s . rn rn Chose surprenante est que je ne me souviens plus avoir fais les 2km jusqu'au parking    pied . Et je me r  veille dans un hospital en plein IRM. rn rn Apr  s avoir repris mes esprits petit    petit, on me fais prendre conscience que j'ai eu un grave accident de la route et que j'ai bien failli y passer . On me demande alors te souviens tu de quelques choses ? rn rn je r  pond "je crois que je me suis endormi". rn rn On me reproche d'avoir un taux d'alcool  mie de 1,02gr/litre de sang et fumer du cannabis , j' approuve pour l'alcool, mais pour le cannabis c'   tais une semaine avant. (je ne suis pas un fumeur r  gulier). rn rn Aujourd'hui je n'ai aucun doute sur le fais qu'une personne a mis    mon insu une substance dans mon verre. Une premi  re analyse toxicologique par prise de sang, r  v  le que j'ai des traces de cod  ine (dite douteuse au opiac  e par la gendarmerie). rn rn Ce que je ne comprend pas , une analyse ou c'est n  gatif ou c'est positif , mais certainement pas dis "douteux". Je vais   tre convoqu   par le tribunal pour un taux d'alcool  mie de 1,02gr/litre de sang et pr  sence de cannabis. rn rn Mais on ne prend pas en compte la cod  ine dans mon sang qui pour moi apr  s recherche de renseignement sur cette substance a fais que j'ai une amn  sie totale sur la fin de ma soir  e . rn rn Je me vois donc surement avoir un retrait de point et suspension de permis    cause d'une personne qui ma drogu      mon insu. rn Je suis perdu et me demande ce que pourrai bien faire la justice pour moi qui est faillie perdre la vie    cause d'un "inconscient" qui c'est permis de me faire perdre le contr  le de mes agissements. rn rn Merci d'avance    ceux qui auront la patience de me lire et de me r  pondre, rn rn cordialement.

Par **chris_idv**, le **03/06/2010** à **23:11**

Bonjour,rrnVous pouvez porter plainte pour tentative d'empoisonnement si vos analyses font effectivement apparaitre une substance dangereuse autre que l'alcool et la drogue que vous avez ingéré en toute connaissance de cause. rnrnMaintenant la charge de la preuve risque d'être compliquée.rnrnAccesoirement la présence d'alcool et de substances psychotropes interdites, que vous reconnaissez, fait de vous une victime douteuse aux yeux de la justice.rnrnCordialement,